

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la présentation des Lettres de créance de M. Cedric Luckie Joseph, ambassadeur de la Guyana, Paris, Palais de l'Élysée, lundi 20 décembre 1982.

Monsieur l'ambassadeur,

- C'est bien volontiers que je reçois les Lettres de créance par lesquelles le président Forbes Burnham vous accrédite auprès de moi en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Guyana.

- Lors de ma rencontre avec le président Burnham à Cancun en octobre 1981, j'avais répondu favorablement à sa demande de voir se renforcer les liens économiques et de coopération entre la France et la Guyana. Au-cours de sa visite en France un peu plus tard, le ministre guyanais de l'information avait pour sa part souhaité que les relations franco - guyanaises montrent aux autres pays ce que peuvent et doivent être les relations Nord - Sud, auxquelles nos deux pays sont attachés.

- Je sais que vous-même ne négligez aucun effort dans ce but et vous pouvez compter sur l'appui de mon gouvernement dans votre action. Votre carrière, partagée entre la diplomatie et l'enseignement, vous a apporté une expérience qui, j'en suis convaincu, vous permettra de remplir votre mission avec succès.

- Je puis vous assurer que la France est prête, pour sa part et dans la limite de ses possibilités, à contribuer au développement économique et social de la Guyana. Sa présence historique et active dans la région Caraïbe donne à la France des responsabilités particulières qu'elle entend assumer pleinement.

- La France a entrepris depuis longtemps un vaste effort de coopération avec les pays voisins de ses départements de la région, et je souhaite que la Guyana soit étroitement associée à cet effort.

- Je vous prie de transmettre au président Burnham les assurances de ma haute considération et de faire connaître au peuple guyanais les vœux que je forme, avec le peuple français, pour son heureux avenir.\